

# Se former à la prévention des risques professionnels dans le bâtiment et les travaux publics

**BTP**

## Publics

- ▶ Personnels d'encadrement du BTP
- ▶ Chefs d'agence
- ▶ Conducteurs de travaux

## Objectifs

- ▶ Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels selon le référentiel national "Obtenir des compétence de base en prévention".
- ▶ Être capable de mettre en oeuvre et/ou de contribuer à une démarche participative d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques prônées par les Départements Risques Professionnels.
- ▶ Décrire le champ réglementaire "Chantier temporaire et mobile" et "Entreprises utilisatrices et intervenantes".
- ▶ Entretenir et développer les relations utiles à la mise en oeuvre des missions en matière de prévention des risques professionnels.

## Contenu

- ▶ La situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
  - les objectifs généraux de la prévention
  - la situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité
  - les enjeux humains, juridiques, sociaux et économiques
- ▶ Les acteurs internes et externes de la prévention (MOA, MOE, CSPS, responsables d'entreprises et de chantiers, représentants du CHSCT, DP, CISSCT...)
- ▶ L'analyse de l'AT et MP dans une optique pluricausale pour poser un diagnostic et proposer une action
- ▶ L'évaluation des risques professionnels
  - Le cadre législatif et réglementaire
  - Les principes fondamentaux
  - Les aspects méthodologiques (démarche, outils...)
  - L'identification des risques
  - La hiérarchisation des risques
  - Les mesures de prévention
  - La formalisation dans le "document unique"
- ▶ L'organisation de la prévention dans l'entreprise
- ▶ Les phases (du projet au chantier)

## Méthodes pédagogiques

- ▶ Exposés
- ▶ Étude de cas
- ▶ Travaux de sous-groupes
- ▶ Échanges d'expériences
- ▶ Débats

## Validation

À l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

**Durée**  
3 jours

**Dates**  
31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février

**Code**  
BTP